

ARRÊTÉ du 2 mars 2011

fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours spéciaux pour le recrutement d'inspecteurs des finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité d'analyste.

NOR : BCRE1030478A

Programme des épreuves d'admissibilité et d'admission n ° 2 du concours interne

I – TECHNIQUES DE L'ANALYSE

1) Organisation du système d'information

A – Le système d'information :

Les processus métiers ;

La structuration des données métiers ;

La définition, le rôle, les composantes ;

La décomposition des processus en tâches et activités ;

Le diagramme d'activité ;

Les méthodes de modélisation données et procédures.

B – Définition des objectifs :

Le schéma directeur informatique ;

Le budget informatique et l'analyse des coûts informatiques.

C – Organisation du projet informatique :

La planification d'un projet (cycle de vie) ;

Les méthodes d'évaluation d'un projet.

D – Etude et critique du système d'information existant :

Support de l'information ;

Schéma de circulation ;

Mesure des performances ;

L'analyse critique de l'existant.

E – Conception du système d'information :

La démarche de conception : architecture technique ;

La démarche de conception : architecture applicative.

F – Spécifications du système d'information (cahier des charges) :

Evaluation des objectifs et des contraintes ;

Organisation des données ;

Les spécifications fonctionnelles des traitements ;

Le schéma conceptuel des données ;

Les spécifications techniques des traitements ;

L'architecture technique ;

Mode de rédaction des spécifications.

G – la documentation de synthèse (rôle, contenu, mode d'établissement, tenue à jour) :

Le dossier d'analyse ;

Le dossier de programmation ;

Le dossier d'architecture ;

Le dossier d'exploitation ;

Les fiches de procédure et de séquençement.

H – Méthodes d'investigation :

Document d'information (fiche de données, dictionnaire des données) ;

Outils de modélisation.

I – Tests et recettes :

Organisation des tests ;

Plan de tests ;

Jeux d'essais ;

Outils de tests.

2) Organisation du système technique

A – Définition des objectifs :

Identification des exigences techniques du logiciel.

B – Les structures de données et leurs utilisations :

Base de données relationnelles ;

Fichiers (structuration (plat, XML...)).

C – Organisation des traitements :

La conception des interfaces homme-machine ;

La conception des traitements par lots.

D – Sécurité des données et des traitements :

Politique de sauvegarde ;

Intégrité des données ;

Architectures techniques de confiance ;

Surveillance des processus ;

Plan de reprise d'activité.

E – Maintenance :

Maintenance corrective, évolutive ;

Contrat de maintenance ;

Tierce maintenance applicative.

II - LOGICIEL

1) Le traitement de l'information

Algorithmes ou modèles en couche.

Méthode d'organisation des traitements.

Programmation des traitements, utilisation de patterns de réalisation.

Les frameworks.

Interrogation des bases de données.

Les différents types de langage applicables à la gestion.

2) Les différents types de logiciel

Systeme d'exploitation.
Programmes utilitaires.
Middlewares.
Systemes de gestion de base de données.
Programme d'application.
Progiciels.

3) Notions générales sur les systèmes

Systeme temps réel.
Temps partagé.
Transfert de données.
Parallélisation des traitements.
Standard des couches réseau.

III - MATERIEL

1) Les mémoires

Les principes de fonctionnement.

2) Les organes de traitement

3) Les unités périphériques

Les canaux.
Les unités d'entrée et de sortie.
Les unités de stockage d'information.

4) Les différents types de machines

Réseaux de transmission de données et architectures de réseaux.

IV – CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

1) Objectifs et structure d'un centre de traitement de l'information

2) Sécurité des locaux, des matériels et des données

3) Organisation du travail, tâches et qualification

4) Le contrôle

V – LE DROIT DE L'INFORMATIQUE